

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

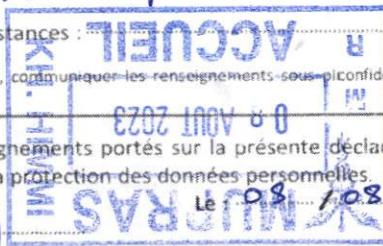
Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-811317

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <u>13309</u>	Société : <u>RAM</u>		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : <u>ZOUHIR MOHAMED HAMZA</u>			
Date de naissance : <u>17/11/1991</u>			
Adresse : <u>SECT 18 RES NAZIBS AL HAYRIAD RABAT</u>			
Tél. : <u>06 61 97 56 27</u> Total des frais engagés : <u>5634</u> Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin		
	<p>Cachet du médecin : </p> <p>Date de consultation : <u>21/07/2023</u></p> <p>Nom et prénom du malade : <u>ZOUHIR MOHAMED HAMZA</u> Age : <u>31</u></p> <p>Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant</p> <p>Nature de la maladie : <u>SL See + Ametropie</u></p> <p>En cas d'accident préciser les causes et circonstances : </p> <p>Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.</p>		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASABLANCA Le 08/08/2023
Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/07/2023	Cs		300.00	INP : 131190742 Dr. Youssef ZERHANI Ophtalmologiste GRÉE VISITE MÉDICALE PERMIS DE CONDUIRE 146, Secteur 3, Ouled Mtaa, Temara INPE : 131190742

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Youssef Zerhani Pharmacien 21/07/2023	21/07/23	134,00 Dh

ANALYSES - RADIGRAPHIES

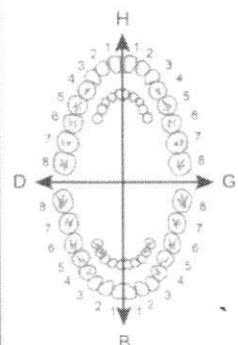
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

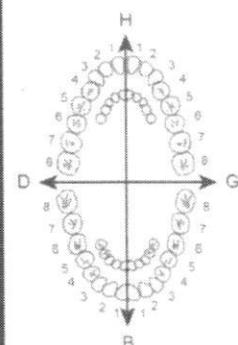
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	05/08/23		Montée + Véone			5000.00

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Sanae IDRISI ALAMI

د. سناه إدريسي علامي

Ophtalmologiste

محببة (خصوصية في نصف) وجرحة العين

Spécialiste des maladies de la Cornée
du Glaucome et de la Cataracte

Diplômée de la faculté de médecine de Rabat et Paris

Ancienne interne au centre hospitalier national
d'ophtalmologie 15-20 (Paris)

Diplôme de formation médicale spécialisée
en ophtalmologie (université Paris VI)

Diplôme inter-universitaire de cornée (Paris V)

DIU de surface oculaire (Tours)

DU de contactologie (Versailles)

DIU de chirurgie réfractive et phacoémulsification
(Bordeaux)



Centre ophtalmologique
les Oudayas

Dr Youssef ZEKRAOUI

د. يوسف زكراوي

Ophtalmologiste

محببة (خصوصية في نصف) وجرحة العين

Spécialiste des maladies de la Rétine,
Neuro-Ophtalmologie et Ophtalmo-Pédiatrie

Diplômé de la faculté de médecine de Rabat

Diplôme universitaire en imagerie
et pathologie rétinienne (Université Paris VII)

Diplôme inter-universitaire en chirurgie
vitréorétinienne (Université de Bordeaux)

Diplôme universitaire de contactologie
(Université de Versailles)

21 juillet 2023

Mr ZOUHIR Mohamed Hamza

134,00 DH
1/ EOLE dual collyre



1 goutte 3 fois par jour et plus à la demande, dans les deux yeux, pendant 2 Mois



Dr. YOUSSEF ZEKRAOUI

Ophtalmologiste

Centre Ophtalmologique Les Oudayas

146 Secteur 3, Oulad Mtta, Témara

INPE 131190712

PPC:135,00

Immeuble 146, Rue Arfoud, Hay les Oudayas (Guich Loudaya), Témara

05 37 56 09 10 / 06 66 48 45 41 | ophtalmologie.lesoudayas@gmail.com

Dr Sanae IDRISI ALAMI

د. سناه إدريسي علامي

Ophtalmologiste

مُسْبِطٌ (خَصَائِصٌ فِي هُصُبٍ) وَجَرْجِةٌ الْعَيْنِ

Spécialiste des maladies de la Cornée
du Glaucome et de la Cataracte

Diplômée de la faculté de médecine de Rabat et Paris

Ancienne interne au centre hospitalier national
d'ophtalmologie 15-20 (Paris)

Diplôme de formation médicale spécialisée
en ophtalmologie (université Paris VI)

Diplôme inter-universitaire de cornée (Paris V)

DIU de surface oculaire (Tours)

DU de contactologie (Versailles)

DIU de chirurgie réfractive et phacoémulsification
(Bordeaux)



Centre ophtalmologique
les Oudayas

Dr Youssef ZEKRAOUI

د. يوسف زكراوي

Ophtalmologiste

مُسْبِطٌ (خَصَائِصٌ فِي هُصُبٍ) وَجَرْجِةٌ الْعَيْنِ

Spécialiste des maladies de la Rétine,
Neuro-Ophtalmologie et Ophtalmo-Pédiatrie

Diplômé de la faculté de médecine de Rabat

Diplôme universitaire en imagerie
et pathologie rétinienne (Université Paris VII)

Diplôme inter-universitaire en chirurgie
vitréorétinienne (Université de Bordeaux)

Diplôme universitaire de contactologie
(Université de Versailles)

21 juillet 2023

Mr ZOUHIR Mohamed Hamza

Monture + verres correcteurs Organiques Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

Vision de loin :

OD = - 0.25 (- 0.50 à 180°)

OG = - 0.50 (- 0.50 à 155°)

Dr. YOUSSEF ZEKRAOUI
Ophtalmologiste
Centre Ophtalmologique Les Oudayas
146 Secteur 3, Oulad Mtaa, Témara
INPE 131190712

Dr. YOUSSEF ZEKRAOUI
Ophtalmologiste
Centre Ophtalmologique Les Oudayas
146 Secteur 3, Oulad Mtaa, Témara
INPE 131190712

Dr Sanae IDRISI ALAMI

د. سناه إدريسي علامي

Ophtalmologiste

طبيب أخصائي في طب وجراحة العيون

Spécialiste des maladies de la Cornée
du Glaucome et de la Cataracte

Diplômée de la faculté de médecine de Rabat et Paris

Ancienne interne au centre hospitalier national

d'ophtalmologie 15-20 (Paris)

Diplôme de formation médicale spécialisée
en ophtalmologie (université Paris VI)

Diplôme inter-universitaire de cornée (Paris V)

DIU de surface oculaire (Tours)

DU de contactologie (Versailles)

DIU de chirurgie réfractive et phacoémulsification
(Bordeaux)

Dr Youssef ZEKRAOUI

د. يوسف زكراوي

Ophtalmologiste

طبيب أخصائي في طب وجراحة العيون

Spécialiste des maladies de la Rétine,
Neuro-Ophtalmologie et Ophtalmo-Pédiatrie

Diplômé de la faculté de médecine de Rabat

Diplôme universitaire en imagerie
et pathologie rétinienne (Université Paris VII)

Diplôme inter-universitaire en chirurgie
vitréorétinienne (Université de Bordeaux)

Diplôme universitaire de contactologie
(Université de Versailles)

Témara, Le 21/07/2023

NOTE D'HONORAIRES

FC23070212

• Mr Mohamed Hamza ZOUHIR

INTITULE	PRIX
Consultation	300,00

Arrêter la présente note d'honoraires à la somme de :
TROIS CENTS DIRHAMS

Dr Youssef Zekraoui

INPE : 131190712

Dr Sanae Idrissi Alami

INPE : 101235869

Dr. Youssef ZEKRAOUI
Ophtalmologiste
AGRÉÉ VISITE MÉDICALE PERMIS DE CONDUIRE
146, Secteur 3, Oulad Mttaa, Témara
INPE : 131190712

📍 Immeuble 146, Rue Arfoud, Hay les Oudayas (Guich Loudaya), Témara

📞 05 37 56 09 10 / 06 66 48 45 41 📩 ophtalmologie.lesoudayas@gmail.com



DESCARTES VISION

Client

ZOUHIR MOHAMED HAMZA

Facture client N° : 12703/2023

Optométrie	Sph	Cyl	Axe	Add
O.D	-0.25	-0.50	180	
O.G	-0.50	-0.50	155	

Liste des ventes

Désignation	Catégorie	Unité	Prix unitaire	Montant TTC
Organique Antireflet 1.6	Verre	2	900,00	1 800,00
Monture	Apporté	1	3 200,00	3 200,00

NB : Tous les montants sont exprimés en Dirhams

Total HT :	4166,67
TVA (20%)	833,33
Total TTC :	5000,00

ARRETE LA PRESENTE FACTURE TOUTE TAXE COMPRISE A LA SOMME DE :

CINQ MILLE DIRHAMS



INPE:105011050

Cachet

Rabat, le 2023-08-05

DES CARTES VISION
OPTICIEN OPTOMETRISTE
N°1, Imm 4, Rue Honein
Agdal - Rabat
Tél. : 05 37 67 28 05

Adresse : N°1, Imm4, Rue Honein Agdal Rabat TEL : 0537672805 GSM : 0661588645
Email : descartesvision2022@gmail.com ICE : 001798361000028 CNSS : 838544 RC : 90122 Patente : 25739965 IF : 40186015